



Région
Hauts-de-France

Cabinet du Président
19 MAI 2020

COMMUNAUTÉ
URBAINE ARRAS

29 MAI 2020

Pôle Technique

DGS
Aurane
CF

Le Vice-Président

Réf : AHDF-2020-007981

Dossier suivi par : Véronique THERRY

Tél : +33374271452

Mail : veronique.therry@hautsdefrance.fr

CUA DGS 26 MAI 2020	original pilotage	copie pour info
Cabinet		
Elu		
DGS PST	X	
CSPr		X
PDévEco		

Monsieur Pascal LACHAMBRE

Président de la Communauté urbaine d'Arras

146 allée du Bastion de la Reine

CS 10345

62026 Arras Cédex

Lille, le 13 MAI 2020

Objet : Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025

Monsieur le Président,

Vous avez transmis à la Région, pour avis du Conseil régional Hauts-de-France, le projet de Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté urbaine d'Arras et je vous en remercie.

Votre collectivité s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche exemplaire de transition climatique et c'est en toute logique que ce projet de PCAET s'articule avec le contrat de transition écologique et le contrat d'objectifs pour la territorialisation de la troisième révolution industrielle que vous avez signés, ainsi qu'avec les différents documents de planification urbaine.

J'ai noté également que ce plan qui se veut pragmatique a été élaboré en concertation avec plus de cinq cents acteurs locaux (entreprises, fournisseurs d'énergie, institutions, chambres consulaires, bailleurs sociaux, associations...) ; je vous invite néanmoins à en préciser les modalités de gouvernance interne.

Si le programme comporte des actions significatives dans les domaines de la rénovation thermique du bâti et de l'économie circulaire, les objectifs Climat Air Energie restent en dessous des objectifs du SRADDET à la fois sur la réduction de la consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre et sur la qualité de l'air, en particulier pour ce qui concerne des composés organiques volatils non méthaniques.

De même, si un effort important est prévu en matière de production d'énergies renouvelables, l'évolution visée de 2 à 11% dans la couverture des besoins énergétiques du territoire d'ici 2030 est inférieure aux 27 % des besoins énergétiques régionaux fixés dans le SRADDET pour la même période. A cet égard, je vous invite à étudier également les possibilités d'accroître les économies de consommation d'énergie, notamment par une amplification des ambitions de réhabilitation thermique du bâti dans le parc privé.

Je n'ignore pas la sensibilité de votre territoire au changement climatique ; cela concerne la garantie durable de son approvisionnement en eau potable, la qualité de l'air et l'adaptation des espaces urbains aux phénomènes de chaleur excessive. Je ne peux que vous encourager à développer votre stratégie et votre programme d'actions dans ce domaine en renforçant en particulier, la gestion intégrée des eaux pluviales.

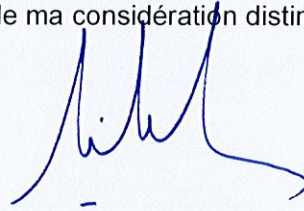


151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France

Sous réserve de la mise en place d'actions complémentaires susceptibles d'apporter des réponses à ces observations, j'ai l'honneur de vous informer de l'avis favorable de la Région qui en tant que chef de file des politiques Climat Air Energie, se tiendra à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre des politiques publiques concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Nicolas LEBAS

Vice-Président en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'Europe et de la planification territoriale